

Bièvres

LE BULLETIN



N°25 Novembre 2008



**POUR LA TRANQUILLITÉ
DU VILLAGE** p 1-3

QUESTIONS/RÉPONSES p3

**EXPRESSION
DES CONSEILLERS** p 4

ACTUALITÉ p 5

VIE DU VILLAGE p 5-6

PRATIQUE p 6



Le passage à niveau de la rue du Petit Bièvres a été rénové du 20 au 24 octobre.

La Bièvre : une rivière et une vallée durables

La Bièvre et sa Vallée ont fait rêver, écrire et chanter bien des hommes, âmes simples ou grands poètes. Mais notre rivière a aussi été un cloaque, un égout pour les manufactures, les tanneries, les petites industries qui l'ont jalonnée jusqu'à Paris.

La rivière et sa vallée ont ensuite été affectées par une urbanisation débridée, imperméabilisant les sols, multipliant les pollutions et les atteintes aux paysages. Heureusement moins que d'autres sans doute les communes de la Vallée ont cédé à la tentation du béton.

Le résultat est là, aujourd'hui : malgré les agressions dont elle a été victime, la Vallée de la Bièvre fait figure de rescapée. Ses paysages assez préservés, l'atmosphère de ses villages, juste aux portes de Paris, la qualité de sa rivière, en font une exception appréciée. Les habitants de la Vallée de la Bièvre, sont heureux de l'avoir choisie et beaucoup aspirent à le devenir.

Cette identité de la Vallée, ce patrimoine naturel nous devons les cultiver, les valoriser les enrichir pour le plus grand bien de nos habitants bien sûr, mais aussi et surtout pour celui des franciliens à qui ce poumon vert, cet îlot à échelle humaine offrent une rare respiration.

C'est le rôle de chacune des communes, de leur Syndicat intercommunal d'Etudes, d'Aménagement et de Protection de la Vallée de la Bièvre, c'est aussi celui des associations et de chaque citoyen.

Certains considèrent que défendre, mettre en valeur ce patrimoine est un combat passéiste. Tout au contraire, c'est un combat dont on appréciera chaque année un peu plus la pertinence. L'Etat est aujourd'hui en principe converti au « développement durable ». Puisse-t-il comprendre que les projets d'excellence qu'il nourrit pour notre secteur ne tiendront guère, si les atouts naturels de la Vallée, de sa rivière et du plateau venaient à être sacrifiés.

Hervé Hocquard,
Votre Maire,

Vice président de la Communauté de Communes



Robert Duchatel
cinquième Adjoint
au Maire, en charge
des finances, du
contrôle de
gestion, de la
sécurité et de
l'assainissement.

Sécurité, tranquillité, humanité

Depuis des années, la municipalité attache une grande importance à la sécurité des Biévriens. Si le village est réputé paisible, il convient de rester vigilant pour que la tranquillité continue de régner. La vidéo-protection, qui sera étendue dans les prochains mois, et la présence de policiers municipaux et nationaux sont des outils majeurs dans la lutte contre la délinquance.

Suite en page 2

Informations municipales N° 25

Directeur de la publication :

Hervé Hocquard

Photos :

Photothèque municipale

Josy Deutsch

Maquette/impression :

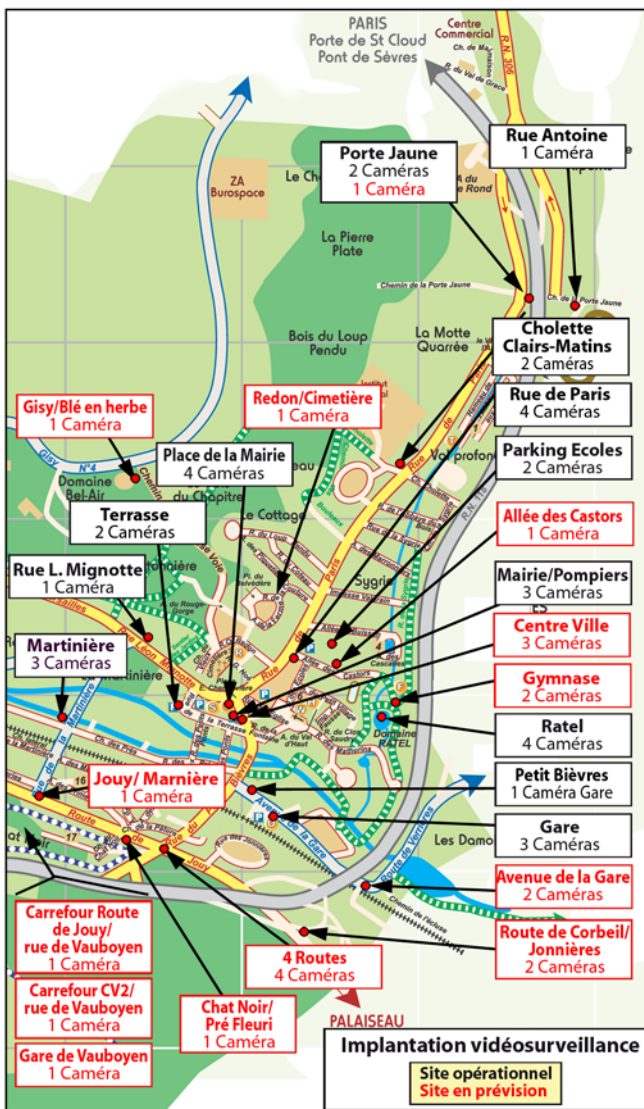
ALCC. Com

Tirage : 2400 exemplaires



www.bievres.fr

Pour la tranquillité



La sécurité, c'est aussi malheureusement verbaliser ceux qui ne respectent pas la loi, la tranquillité ou le cadre de vie. Depuis janvier, ce sont presque 650 PV qui ont été dressés pour infraction au Code de la route, 50 relatifs à des problèmes d'urbanisme ou de voirie, une vingtaine de voitures déposés à la fourrière, une douzaine de poids-lourds contrôlés pour la vitesse... et 31 chiens recueillis, dont 20 récupérés par leurs propriétaires ! Car sécurité sait rimer avec humanité !

tion des véhicules. Limité à une heure et demie, ce stationnement offre une durée suffisante pour faire ses courses dans le centre-ville ou récupérer ses enfants à l'école. Pour le stationnement de plus longue durée, le parking de la place Victor Hugo ainsi que les places de l'allée de la Terrasse sont à la disposition des Biévrois. L'aménagement du parking Victor Hugo est actuellement à l'étude afin de renforcer sa capacité. Les piétons, et en particulier les enfants, sont des usagers de la route particulièrement vulnérables. De nombreux passages « protégés » ont été aménagés dans les carrefours. Aux automobilistes d'adopter un comportement citoyen et courtois et de les laisser traverser en toute sécurité.

Sécurité, Tranquillité, Humanité

En matière de sécurité, Bièvres est une commune assez préservée et compte bien le rester. La municipalité en a fait l'une de ses priorités. Ainsi, la mise en place de la vidéo-protection a permis de diminuer la délinquance (la statistique des cambriolages s'est effondrée) tout en augmentant le taux de résolution des enquêtes. Déjà dotée de trente caméras, la commune sera équipée d'une vingtaine de caméras supplémentaires en 2009, notamment aux entrées et sorties de Bièvres, ainsi qu'aux points jugés sensibles.

La municipalité s'engage et le prouve avec un poste de police municipale ouvert 6j/7, un service de gardiennage des parcs en soirée et une coordination avec les postes de police de Verrières le Buisson et de Palaiseau. Une présence sur le terrain appréciée des Biévrois, notamment à la sortie des écoles.



La sécurité routière

Dans le centre-ville, la zone 30, la vitesse excessive, le stationnement sur les trottoirs, le respect des zones bleues et des passages piétonniers sont de nombreux points de la vie civique et automobile sur lesquels il faut rester vigilants.

La zone 30 débute dès le croisement entre la rue de Paris et l'allée des Castors. La proximité des écoles et des centres d'activité pour les enfants doit conduire l'ensemble des automobilistes à la plus grande prudence. Dans ce cadre, la municipalité a aménagé la rue de Paris en créant plusieurs terre-pleins centraux. Néanmoins, les contrôles de vitesse effectués par la police démontrent que la vitesse reste excessive.

Le stationnement sur les trottoirs demeure interdit en dehors des places matérialisées. La voirie est partagée entre les automobilistes, les piétons et les vélos. Une voiture stationnée sur un trottoir peut amener un piéton à emprunter la chaussée et donc à se mettre en danger. Les policiers municipaux sont particulièrement sensibles à ces infractions.

Le stationnement en zone bleue a été instauré pour permettre une meilleure rota-

La vidéo-protection

Une trentaine de caméras sont actuellement disposées dans les rues de Bièvres. Ce dispositif aide les polices nationale et municipale à résoudre certaines enquêtes. Ainsi, ont été résolus 12 accidents de la voie publique (100 % de résolution), 3 vols ou extorsions (30 %), 3 enquêtes pour dégradations de biens (100 %), 23 dépôts d'immondices (100 %). Les premières caméras ont été disposées aux points jugés stratégiques. Il apparaît désormais nécessaire d'étendre le dispositif pour une efficacité accrue. Un groupe de travail associée des élus et des policiers municipaux pour définir les lieux à équiper de vidéo-protection.

La police municipale

Forte de trois agents, la police municipale offre un service de proximité aux Biévrois. De la réception des mains courantes à la sécurisation des écoles le matin et le soir, la police municipale constitue le noyau de la politique de sécurité en ville. Elle est en contact permanent avec les postes de

du Village

police nationale de Verrières le Buisson (dont dépend la commune), de Massy et de Palaiseau qui effectuent des rondes et des interventions à Bièvres.

Tâche importante de la police municipale, la réception des mains courantes. Cette procédure permet de conserver une trace des incivilités.

Pratique

Poste de Police municipale
Place de la mairie
Tél. : 01 69 35 15 57 / 01 69 35 31 81
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 13h à 17h
Le samedi de 8h à 12h et de 13h à 20h

Question – réponse

Nous constatons que de gros camions traversent la ville ? Est-ce autorisé ?

L'arrêté municipal du 12 octobre 2001 interdit la circulation de transit des poids-lourds de plus de 9 tonnes. En revanche, la circulation est autorisée en cas de desserte locale. Les entreprises implantées dans le centre de Bièvres peuvent donc recevoir ces camions.

Que faire contre les deux-roues bruyants ?

La police municipale a mené récemment plusieurs opérations contre les deux-roues. La situation s'est améliorée et la municipalité renouvellera ces actions en cas de besoin.

Quelques chiffres de la police municipale (de janvier à septembre)

641 contraventions au Code de la route ont été dressées
29 Biévrois ont bénéficié de l'Opération Tranquillité Vacances (*)
70 déclarations d'objets perdus ont été enregistrées

(*) Opération Tranquillité Vacances

Si vous partez en vacances, entre juin et septembre, la police municipale peut surveiller votre maison. Les deux rondes quotidiennes permettent de vérifier l'intégrité de votre domicile et dissuadent les cambriolages.

Renseignements au Poste de Police municipale.



QUESTIONS/RÉPONSES

● **Où en sommes-nous des travaux du mur de la Mairie :**

Les travaux du mur rue de la terrasse ont pour but de refaire l'ancienne terrasse, qui menaçait de s'effondrer, en y incluant des locaux. Ce chantier attendu depuis plusieurs années se poursuit dans des conditions délicates : les analyses et études de sols réalisées avant les travaux indiquaient un niveau de la nappe phréatique élevé, empêchant des fondations classiques et nécessitant des fondations sur micropieux particuliers. Cela s'est avéré exact, mais des complexités nouvelles sont apparues au cours du chantier, au niveau des fondations de la salle attenante à la mairie, de construction plus récente. Des désordres sont apparus sur la façade (fissures, etc.).

Ceci a nécessité des investigations et études complémentaires. Des solutions ont été trouvées, engendrant un surcoût de l'ordre de 120.000 € (pour un chantier dont le coût s'élève à 1.200.000 €).

Aussi la commune a demandé qu'un expert désigné par le Tribunal administratif fasse toute la lumière sur les causes de ces problèmes (erreur de conception, mauvaise conduite du chantier ?...). L'expert a remis ses premières conclusions : celles-ci ne sont pas alarmistes pour la sécurité du bâtiment lui-même ; elles permettent de valider les modifications nécessaires, et serviront à imputer le surcoût aux responsables de ces erreurs.

● **Dans certaines rues, l'éclairage public fait défaut. En d'autres endroits, les réverbères ne fonctionnent pas. Pouvez-vous nous expliquer la politique de la commune en termes d'éclairage public ? :**

Un éclairage public de qualité est l'un des éléments permettant

Expression des conseillers majoritaires

S'unir pour Bièvres

Une équipe à votre service

Le dialogue est une communication à double sens. Il est de notre devoir de vous informer des travaux en cours, de vous expliquer les projets que nous mettons en place dans la commune. Nous devons également prendre en compte vos demandes, vos requêtes. Pour cela, nos élus sont disponibles, jour après jour, pour répondre à vos interrogations, vos inquiétudes.

Dans ce cadre, vous pouvez depuis trois mois trouver à l'accueil de la mairie des fiches de liaison pour signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne. Les services municipaux et les élus vous apporteront une réponse dans les plus brefs délais.

Comme nous l'avons promis, nous reprendrons dans les prochaines semaines le cycle des réunions de quartier. Nous annoncerons les dates de réunions dans les prochaines publications municipales. De même, nous allons renforcer les liens qui existent entre la municipalité et les responsables des associations de quartier pour anticiper vos demandes.

Le dialogue du 21^e siècle ne serait pas complet sans internet. Ainsi, vous pouvez nous contacter par courrier électronique : contact@bievres.fr. Le site internet lui-même sera prochainement profondément rénové, offrant des possibilités de communication encore plus développées **N'hésitez pas à nous contacter !**

Véronique Banuls, Benoist Berthier, Patrick Brun, Beatrice Chombart, Nadine Daguet, Sophie Deves, Robert Duchatel, Tamara Dusapin, Magali Errecart, Marianne Ferry, Hervé Hocquard, Helyett Lemoine, Jacky Mattei, Philippe Mias, Emmanuel Michaux, Alain-Louis Mie, Xavier Palson, Amine Patel, Anne Pelletier Le Barbier, Denyse Rousseau, Alain Savary, Armelle Tohier.

d'obtenir des espaces publics agréables et donnant une bonne impression de sécurité.

Dans cette optique, l'éclairage public (hors rue de Paris) sera mis aux normes en utilisant des lampes modernes dont la portée éclairante est plus efficace et la puissance moins élevée. Pour cela, la municipalité travaille sur plusieurs axes :

- L'élagage des arbres qui viennent couper le flux lumineux
- Le remplacement des luminaires au fur et à mesure de leur vétusté et de leurs pannes
- La création de nouveaux candélabres, répondant aux normes européennes d'économie d'énergie.

Un programme d'éclairage urbain est à l'étude et l'avancée des travaux sera présentée dans les prochains bulletins et magazines municipaux.

En attendant, n'hésitez pas à signaler les pannes d'éclairage qui peuvent survenir dans les rues de la commune en appelant les services techniques au 01 69 35 15 59. Votre demande de dépannage sera suivie dans les 24 heures.

● **Question : quel était le but poursuivi par la commune dans l'opération de portage foncier envisagée sur le Moulin de Vauboyen?**

Le fondateur de ce qui a fait la renommée du Moulin de Vauboyen, Pierre de Tartas est décédé durant l'été 2007, et ses successeurs souhaitaient vendre ce domaine historique ; cela risquait de le rendre définitivement inaccessible au public. Le Moulin est un lieu enchanteur, posé dans un écrin de verdure sur les bords de la Bièvre, au creux de la vallée. Pierre de Tartas, en y exposant des

artistes tels que Braque, Buffet, Picasso, ... en a fait un centre artistique réputé.

La municipalité souhaitait maintenir une vocation touristique à ce lieu magique, et sans avoir les moyens financiers de l'acquérir ni même de le gérer ultérieurement, elle a voulu favoriser une solution privée allant dans ce sens.

La première démarche de la commune a été bien sûr de savoir si elle était fondée à agir ainsi. Des analyses juridiques ont montré que tel était le cas (de nombreux exemples existent par ailleurs de montages de ce type), et la Préfecture consultée à ce sujet, est allée dans la même direction. Des investisseurs se sont présentés avec le projet de création d'une résidence hôtelière.

La commune se serait bornée à effectuer un portage foncier, les dépenses engagées étant compensées par des recettes équivalentes, intérêts compris. Il s'agissait donc d'une opération neutre financièrement pour la commune. Son rôle aurait été d'accompagner un projet complexe, car réalisé dans le cœur emblématique d'un "Site classé" au titre de la protection des paysages, mais pas de le réaliser à la place d'un partenaire privé. Cependant ces investisseurs se sont montrés incapables de réunir toutes les garanties financières que la commune exigeait. De plus, un recours contre la délibération avait été déposé.

Dans ces conditions, la commune a préféré renoncer, tout en restant à l'écoute de possibles projets similaires qui pourraient voir le jour, même si la grave crise économique qui a débuté semble porter un coup d'arrêt à bon nombre de réalisations de ce type.

Expression des conseillers non-majoritaires

Groupe Bièvres Changements et solidarité

1. PEUT-ON FAIRE PLEINEMENT CONFIANCE DANS LES ORIENTATIONS ET LES CHOIX

PRECONISES PAR LA GAUCHE BIEVROISE ? Assurément Oui !

Notre Maire et sa majorité avaient décidé l'acquisition du Moulin de Vauboyen à la sollicitude de particuliers, par un système de portage à l'encontre des intérêts Biévrois(es).

Heureusement pour les Biévrois(es) un recours a été déposé à l'encontre de ce projet insidieux obligeant la mairie à surseoir son entraide à des privés.

De plus, il s'est avéré que les futurs acquéreurs n'étaient même pas solvables pour rembourser les 2,3M qu'aurait engagés la mairie pour leur compte !

2. PAR QUI ET COMMENT NOTRE CENTRE CULTUREL RATEL EST-IL ANIME ET GERE ?

A ce jour, selon l'engagement de la majorité, nous voudrions savoir nommément qui est en charge du poste clef d'**Animateur Jeunesse Certifié** ? Devons-nous rappeler les préceptes élémentaires d'organisation que nous avons préconisés en matière de gestion du Personnel de mairie, afin de refréner l'anarchie des choix de collaborateurs(trices) sans analyse sérieuse des besoins, à savoir :

Etude affinée des postes à améliorer ou à pourvoir.

Définition fonctionnelle directe et indirecte des postes entre eux.

Positionnement hiérarchique et fonctionnel de ces postes.

Politique stratégique du personnel menée à terme et moyen terme.

Certes la stratégie **sécuritaire** est importante, mais qu'est-ce à côté du devenir de notre **jeunesse** : **ESPOIR DE DEMAIN pour notre commune**.

Maryse TRAORE-BONNEFOND, Jean-Claude COCHET

Agissons pour Bièvres

PARLONS D'URBANISME

Le projet immobilier qui concernait le moulin de Vauboyen est abandonné car le repreneur potentiel n'a pas pu réunir les fonds nécessaires. Ayant souligné à plusieurs reprises les risques que courait la commune en assurant le portage financier de cette transaction commerciale privée, nous ne pouvons que nous féliciter de ce retrait, tout en espérant qu'un nouveau projet, économiquement viable et sans risques, puisse voir le jour.

Par ailleurs, la loi SRU sur le logement social n'ayant jamais été respectée, nous considérons qu'il est maintenant urgent d'établir un planning de constructions correspondant aux capacités de notre commune en termes d'équipement.

Faute de quoi, Bièvres pourrait être mise en demeure de construire en urgence un nombre considérable de logements sociaux, ce qui l'obligerait ensuite à engager d'importantes dépenses pour construire les équipements collectifs correspondants (écoles et autres). Fervents partisans d'un développement maîtrisé et responsable de notre commune, nous pensons qu'il est urgent de travailler dans ce sens. Tout comme nous demandons instamment que les programmes de construction présents et à venir répondent aux critères du développement durable.

Jean-Michel CHARPENTIER, Christelle DE BEAUCORPS

OIN : VALÉRIE PÉCRESSE PRÉSENTE LE PROJET CAMPUS SUR LE PLATEAU DE SACLAY

A l'invitation de notre député Pierre Lasbordes, des maires de Saclay et de Bièvres, Valérie Pécresse est intervenue à Saclay, le jeudi 9 octobre. La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté son projet de campus qui devrait être implanté sur le Plateau de Saclay. Ce projet très ambitieux doit regrouper l'ensemble des établissements universitaires, de recherche et des grandes écoles en un seul Campus de type Harvard ou Stanford (aux USA) et accueillir de nouvelles grandes écoles à la recherche d'une meilleure implantation (Centrale, Télécom, Mines,...). Le Campus serait essentiellement situé au sud du plateau de Saclay, autour de Polytechnique, Supélec, du CEA et du Centre Soleil. Pour relier ce site à Massy (RER et TGV), un Transport en Commun en site propre est déjà en cours de construction. D'autres transports en commun sont à l'étude afin de relier ce nouveau campus avec Paris, Versailles ou encore l'aéroport d'Orly.



Christian Blanc, Secrétaire d'État chargé du « développement de la région capitale » travaille actuellement sur les plans d'aménagement du Plateau de Saclay, en liaison avec Valérie Pécresse et Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État à l'écologie. Le projet, qui devrait être entièrement dévoilé dans les prochains jours doit comporter un dispositif de sauvegarde absolue des terres agricoles. La superficie ainsi protégée reste en débat. L'Etat en souhaite 1800 hectares seulement, là où les élus en demandent 2300. Les élus locaux et les associations acceptent l'idée du Campus et d'une vraie ambition pour ce secteur stratégique mais sont très exigeants sur la question des transports, de la circulation, des paysages et de l'environnement.

NATHALIE BOUHIRED, NOUVELLE PRINCIPALE DU COLLÈGE

Le Collège Emile Zola d'Igny est désormais dirigé par une nouvelle principale. Nathalie Bouhired a été reçue par Hervé Hocquard, Anne Pelletier - Le Barbier, Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires, et Elisabeth Goninet, responsable du service scolaire de la Mairie.

Vie du village

2 SEPTEMBRE

La rentrée des classes a eu lieu le 2 septembre en présence du Maire de Bièvres, Hervé Hocquard, et de son adjointe aux Affaires scolaires et péri-



scolaires, Anne Pelletier - Le Barbier. Les 470 enfants ont retrouvé leur classe, à l'école des Eaux-Vives et à l'école des Castors.

Heureux de se retrouver après deux mois de vacances, les enfants ont eu le plaisir de rentrer dans des locaux rénovés par les services techniques pendant l'été, comme nous vous le présentons dans le *Bulletin n° 24 de septembre*.

6 SEPTEMBRE

Les Associations se sont retrouvées le samedi 6 septembre à la Ferme Ratel pour le traditionnel Forum des Associations. Une trentaine d'associations ont présenté leurs activités et procédé à leurs inscriptions.



Les nouveaux Biévrois ont également participé à cette journée festive. Ils ont été reçus par la municipalité dans le grenier de la Ferme Ratel pour une présentation de la commune par le Maire. Les médaillés du travail ont été honorés. Médailles de vermeil, d'argent, d'or ou de grand or pour sanctionner respectivement 20, 30, 35 et 40 ans de travail.

13 SEPTEMBRE

La première Fête du développement durable s'est tenue dans le Parc Ratel. De l'alimentation à la construction



verte en passant par des conférences, les exposants ont promu le développement durable cher à Serge Antoine. La commune a dévoilé certaines solutions qu'elle compte mettre en place, notamment les trois premiers vélos municipaux pour les déplacements du personnel.

20 SEPTEMBRE

Pour la Journée du patrimoine, la commune a rendu hommage aux grands hommes de Bièvres. Deux randonnées - rallyes étaient proposées aux 180 Biévrois présents. Chacun s'est félicité de sa journée ensoleillée passée dans les rues et chemins. L'occasion de découvrir sa commune sous un jour nouveau.



5 OCTOBRE

Brocante pluvieuse... brocante heureuse ! Les Biévrois ont fait de bonnes affaires lors de la traditionnelle brocante organisée par le SICF sur la place de l'Eglise, le dimanche 5 octobre. Des centaines de chineurs ont flâné entre les stands à la recherche de la perle rare.

19 OCTOBRE

Le repas des Anciens a connu un franc succès, le dimanche 19 octobre. Après le repas indien, nos aînés ont admiré la chorégraphie du Quadrille d'Edgar avant de s'élancer sur la piste de danse. Une après-midi ensoleillée pour chacun des participants.

CAFÉ DES PARENTS

Le premier Café des parents s'est tenu le mardi 7 octobre. Près d'une dizaine de personnes sont venues débattre sur le thème : « *Qu'est-ce qu'éduquer un enfant ?* ». La prochaine conférence - débat aura lieu le jeudi 4 décembre et aura pour thème : « *La place du père dans l'éducation des enfants* ». Ce groupe de réflexion est ouvert à tous.
Pratique : jeudi 4 décembre 2008 à 20h30, salle du Conseil municipal

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La municipalité, l'Amicale des Anciens Combattants et la fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) s'associent pour organiser la 90^e cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918.

Le rassemblement aura lieu place de la Mairie, à 11h45. Après le dépôt de gerbes devant le monument aux morts, le cortège se dirigera vers le cimetière où se tiendra l'hommage aux morts et l'envoi des couleurs.

MARCHÉ DE NOËL LES 13 ET 14 DÉCEMBRE

Comme chaque année, le Marché de Noël organisé par le Syndicat d'Initiative – Comité des Fêtes (SICF) se tiendra les 13 et 14 décembre sur la place Victor Hugo. Les stands de promotion de l'artisanat côtoieront les stands de dégustation. Les commerçants se joindront à la fête en proposant aux Biévrois les éléments indispensables à la réussite des repas du réveillon.

L'ÉQUITATION A L'HONNEUR

Pour la seconde année consécutive, la commune de Bièvres est mise à l'honneur avec un titre de Champions de France de concours complet d'équitation A2 auquel vient s'ajouter le titre de Champions de France de Carrousel.

Ces résultats sont le fruit d'un travail assidu de nos cavaliers au sein du Poney-Club de Montéclin, encadrés par les enseignants Peggy Le Guen et Isabelle Perruchéna.

Les champions de France de

Carrousel présenteront leur reprise lors du Salon du Cheval, le mercredi 10 décembre, à la Porte de Versailles (Paris).



SEJOUR SKI

Comme les années précédentes le service jeunesse de la commune propose un séjour « sports d'hiver » à Châtel du 21 au 28 février 2009. Cette année les jeunes seront hébergés dans un chalet au cœur de Châtel à 150 mètres des remontées mécaniques !!!

Ce séjour qui a déjà eu un vif succès ces deux dernières années, permettra aux jeunes de découvrir le domaine skiable des portes du soleil.

Inscriptions du 5 novembre au 22 décembre pour les 11/17 ans.



DU FLEURISSEMENT D'ÉTÉ AUX DÉCORS DE NOËL...

La municipalité remercie les participants du « **concours des maisons et balcons fleuris** » pour leur contribution au fleurissement du village. Cette année, le jury a choisi de récompenser Monsieur et Madame Joly, allée des Jonquilles, pour les belles harmonies, vertes et



fleuries de leur jardin : arbustes, rosiers, annuelles et vivaces forment un bien bel ensemble. Bravo ! Une bonne surprise également pour Bièvres, qui, dans le cadre du concours départemental des villes et villages fleuris, a obtenu la 3^e place dans sa catégorie (villes de 1000 à 5000 habitants).

C'est maintenant le moment de penser aux décors de Noël : vous pouvez vous inscrire dès maintenant au « **concours des maisons, balcons et commerces décorés** ». Cette année, **les décors naturels** sont à l'honneur : créations à base de branchages, sapin, pommes de pins, paille, houx... Nous récompenserons les plus belles idées « nature » pour renouer avec les décorations des Noëls traditionnels !

Renseignements et inscription sur www.bievres.fr, par e-mail : contact@bievres.fr ou par téléphone : 01 69 35 15 50.

PRATIQUE

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les services d'un écrivain public sont proposés aux habitants de Bièvres : une intervenante spécialisée mettra ses compétences à votre disposition pour :

- l'élaboration et la mise en forme de vos courriers, personnels ou administratifs (interventions auprès d'administrations ou de particuliers, C.V et lettres de motivation etc..)
- la compréhension des écrits.

Les consultations sont anonymes et confidentielles.

Deux permanences mensuelles sont prévues, en Mairie : le 3^{ème} mardi de 17h à 19h et le 4^{ème} mercredi de chaque mois de 10h à 12h

Première permanence :
le mardi 18 novembre de 17h à 19h
Renseignements au CCAS :
01 69 35 15 61

RAMASSAGE DES DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques, dits DEEE (réfrigérateur, machine à laver, téléviseur, ordinateur, grille pain, perceuse...) doivent être collectés séparément depuis le 2 avril 2007.

Ce tri sera effectif à partir de la deuxième quinzaine à la déchetterie dans des bacs spécifiques. Cela signifie qu'ils ne doivent plus être déposés sur le trottoir.

La date de mise en place du service sera confirmée par des affiches éditées par les services de la Communauté de communes Versailles Grand Parc et sur le site www.versaillesgrandparc.fr



www.bievres.fr

PERMANENCES

● Mission Locale

Mercredi 5 novembre de 9h30 à 12h
Mercredi 3 décembre de 9h30 à 12h

● Conciliateur

Mercredi 26 novembre de 14h à 18h
Mercredi 24 décembre de 14h à 18h

● Sécurité Sociale

Mercredi 19 novembre de 14h à 17h
Mercredi 3 décembre de 14h à 17h
Mercredi 17 décembre de 14h à 17h

A partir de janvier 2009 :

uniquement le 3ème mercredi du mois

● Député

Jeudi 13 novembre de 17h à 18h30
Jeudi 11 décembre de 17h à 18h30

● Assistante Sociale

Tous les jeudis après midi sur rendez-vous

● Conseiller Général :

Mardi 16 décembre de 18h30 à 20h